

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 5 (1917)
Heft: 2

Artikel: Propos fribourgeois 1917
Autor: Schorderet, Aug.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817675>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNALES FRIBOURGEOISES

REVUE FRIBOURGEOISE D'HISTOIRE, D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU CANTON DE FRIBOURG

ET DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE DES AMIS DES BEAUX-ARTS

Direction : F. DUCREST.

Vme Année

N° 2

Mars-Avril 1917



PROPOS FRIBOURGEOIS 1917

LES VICISSITUDES DE L'ESPRIT FRIBOURGEOIS,

par AUG. SCHORDERET.

(4^{me} conférence de Belles-Lettres, le 15 mars 1917,
à la salle de la Grenette.)

MESDAMES ET MESSIEURS,

Pour la troisième fois, la Société de Belles-Lettres veut bien me permettre de donner ce titre : « Propos fribourgeois » à la causerie qu'elle me fait l'honneur d'accepter en son programme. Et je ne puis m'empêcher, en débutant ce soir, d'exprimer toute ma reconnaissance à mes jeunes amis pour leur bienveillante condescendance à l'égard du vieux bellettrien que je suis, et, surtout, de les féliciter d'admettre, en cette série de conférences de choix, cette modeste évocation de notre chez nous qui nous tient si fort au cœur.

Notre Passé, qui revit dans tant de souvenirs à peine éteints, qui chante dans les mémoires, tressaille dans les traditions ou brille dans l'Histoire, notre Présent, si ressemblant en somme aux temps révolus et point trop oubliés, la Vie fribourgeoise, qui se continue d'âge en âge suivant le même cours et animée d'un même esprit national caractéristique, voilà, Mesdames et Messieurs, un sujet inépuisable et attrayant, bien propre à engendrer tout un flot de Propos fribourgeois.

Dans ce vaste recueil des souvenirs, des traditions, des joies et des peines, du Passé et du Présent, il faut savoir choisir, et le choix n'est point aisé, tant les choses chères, qui furent et qui revivent en nous, nous attirent et nous captivent !...

Il y a deux ans, je me suis essayé à faire revivre les souvenirs épars de nos vieilles fêtes d'antan, de nos coutumes disparues, de nos spécialités gastronomiques, de ces types populaires originaux dont s'amusa notre enfance... et, de tout ce mélange, en apparence chaotique, je pouvais tirer une conclusion en vous présentant un portrait rapide — une esquisse — de ce personnage de nous tous bien connu, qui s'appelle le Bolze, ou le vrai Fribourgeois.¹

L'année dernière, entraîné par les événements et les petits incidents qui troublèrent la vie fribourgeoise, j'ai cherché à dégager du malaise actuel les tendances profondes de notre esprit, notre individualité fribourgeoise, qui s'affirme dans la tourmente plus nettement que jamais.²

Or cet esprit fribourgeois caractéristique et enraciné, individualiste et traditionnel, qui ressort aussi bien des petits riens, des souvenirs infimes de la vie quotidienne que de l'actuelle agitation produite par la guerre, cet esprit national qui fait la raison et le fondement de notre attachement à la Confédération et trace en même temps des frontières bien délimitées à notre Canton, cette mentalité distinctive, me semble incomprise, autant de nos Confédérés — à cause de notre situation géographique à la frontière des langues — que de nous-mêmes souvent — parce que la connaissance imparfaite de notre passé et de notre histoire voisine trop facilement, chez nous, avec notre goût pour le dénigrement ou le dédain affecté des choses de notre terroir.

Pour nos voisins de l'Ouest, qui professent, en majorité, une confession différente de la nôtre, nous ne sommes romands qu'à demi, et ils s'imaginent volontiers que nous sommes des êtres un peu inférieurs, dont l'intelligence n'est point ouverte complètement à la littérature et au beau langage français. Ceux de l'Est, au contraire, nous considèrent plus ou moins comme une limite assez molle au besoin de conquête et d'expansion de leur langue maternelle, et, s'ils n'aspirent point, peut-être — comme nous le savons bien — à devenir nos maîtres et seigneurs politiques, ils

¹ Voir le numéro 2-3 des *Annales fribourgeoises* de 1915, page 60.

² *Annales fribourgeoises* 1916, numéro 1-2, page 37.

ne désespèrent pas de nous voir un jour, grâce à toutes sortes d'influences agissantes, adopter leur langage et leur manière de voir. Quant à nous, bien qu'intimement convaincus de l'erreur profonde des uns et des autres, nous laissons faire et dire sans chercher en aucune façon à réagir et à montrer clairement la réelle qualité de notre esprit.

C'est ainsi que, de très bonne foi, dans l'introduction de son *Histoire littéraire de la Suisse française*, M. Philippe Godet — qui, par ailleurs, a donné à Fribourg maintes preuves d'amitié et de bienveillance — pouvait écrire ce qui suit :

« Quand nous parlons de la Suisse française, nous entendons non seulement les trois cantons proprement et exclusivement welsches, Genève, Vaud et Neuchâtel, mais encore les cantons catholiques du Valais et de Fribourg, qui, moitié français, moitié allemand, appartiennent *en quelque mesure* (je souligne !) à notre sujet. » (P. Godet, *Histoire littéraire*, page 2.)

Un autre historiographe de la littérature romande qui, par sa situation dans les hautes sphères fédérales se croit sans doute autorisé à moins de bienveillance, sinon à moins de courtoisie, M. Virgile Rossel, se contente d'affirmer sans autre preuve que Genève, Vaud et Neuchâtel « furent et sont les grandes provinces littéraires de la Suisse romande... parce qu'ils ont tous connu au même moment et ont su garder les bienfaits de la Réforme ! »

« Le Jura bernois, Fribourg et le Valais, conclut-il doctoralement, sont loin de présenter le même spectacle. Là (dans les trois cantons romands protestants) c'est, du moins, à compter de la Réforme une ère de renouvellement et d'expansion; ici (dans la partie catholique) le sommeil et presque la mort jusqu'à la Révolution ! » Rossel, *Histoire littéraire de la Suisse romande*, page 11.)

Une bonne part de la responsabilité de ces points de vue, qui nous paraissent choquants, retombe — hélas ! — sur une opinion fribourgeoise, celle de l'historien Daguet, qui écrivait, en 1857, avec un curieux mélange de probité historique et de passion politique :

« L'esprit littéraire de Fribourg, longtemps étouffé sous le boisseau de la scholastique et du germanisme officiel, ne s'était encore décelé que par quelques timides essais en prose ou en vers et par quelques chansons ou traductions en dialecte romand, lorsque l'*Emulation* vint révéler et sans doute aussi réveiller une vie littéraire où — selon Amiel — nous n'en attendions guère et contribua à rapprocher Fribourg des autres parties de la Suisse romane. » (Daguet, *Revue des principaux écrivains littéraires de la Suisse française*, page 80.)

Ce qui reviendrait à dire, en somme, que jusqu'à l'apparition de l'*Emulation*, en 1841, le pays de Fribourg était plongé dans d'épaisses et volontaires ténèbres et que jusqu'à ce moment-là, surtout, par aucun côté, sa mentalité ne se rapprochait de celle des autres cantons de langue française. Or il est évident que l'*Emulation*

seule, malgré le très bel essor qu'elle représente, n'est pas le point de départ, mais bien plutôt la consécration définitive, le couronnement, de tendances et d'efforts intellectuels depuis des siècles orientés dans ce même sens.

Et l'exagération — pour ne dire point l'erreur — de Daguët en cette opinion, nous semble aussi offensante pour notre esprit fribourgeois que celle de ce journal suisse de propagande allemande, les *Neue Zürcher Nachrichten*, qui, le 23 mars 1915, commentant les incidents de la gare au passage des trains d'évacués, osait soutenir que l'Université de Fribourg devait être considérée comme « *ein Burg deutscher Kultur in weitesten Sinne* », et, pour cette raison, peuplée le plus possible d'étudiants allemands et suisses allemands !

Devant cette affirmation grotesque, nos cœurs s'indignent, parce que l'Université, accueillante à tous, suivant notre large tradition d'hospitalité, nous apparaît d'abord comme l'œuvre de l'initiative et des efforts de notre petit pays et que nous ne pouvons admettre qu'une voix étrangère lui dicte une ligne de conduite non conforme à nos tendances, à nos aspirations et à notre esprit national. Et l'insinuation du journal pangermaniste zurichois va directement à l'encontre de notre sentiment intime d'être, au contraire, une sorte d'avant-garde — d'ailleurs pacifique, sans esprit de conquête et plutôt défensive — de l'intellectualité romande à la frontière des langues.

Quoi qu'on en puisse dire, Fribourg, par les trois quarts de sa population, est un canton romand, et notre cité, une ville romande ! Mais cette qualité se double du mérite rare d'exister et d'être demeurée au cours des siècles par la seule puissance de notre mentalité nationale, par la tendance propre de l'esprit fribourgeois. Aussi bien une telle persévérance dans la tradition, malgré les obstacles nombreux, les assauts répétés, les tentatives contraires, malgré l'isolement, peut-être voulu, mais certainement dangereux, constitue un trait caractéristique que nous pouvons revendiquer avec fierté et vaut bien la peine que, simplement et sans autre pensée que de justifier notre état d'esprit actuel par celui de tout un passé, nous consacrons, si vous voulez bien le permettre, Mesdames et Messieurs, nos *Propos fribourgeois*, cette année, à un rapide et succinct rappel des vicissitudes de cette tendance intellectuelle au cours de notre histoire.

Une très vieille légende — que sans doute vous connaissez — donne à notre ville une origine mystérieuse et diabolique. Messire Satan, dit-elle, ayant prêté de l'argent au duc de Zæhringen pour l'aider à achever la construction de Fribourg en Brisgau, se heurta, le jour de l'échéance, à tout un système de reliques, d'amulettes, de crucifix et d'objets de piété dont s'était prudemment entouré son débiteur décidé à ne point s'acquitter. Ne pouvant se venger du duc ainsi sauvegardé, le Malin emporta à travers les airs une partie de la cité récemment construite; mais au moment précis où il passait au-dessus des méandres de la Sarine, les prières d'un saint ermite lui causèrent de tels malaises qu'il laissa choir son fardeau et s'enfuit épouvanté. Ainsi tombée des airs un peu au hasard, notre ville pittoresque se serait subitement éparpillée sur les falaises de la Sarine et sur les verts coteaux du voisinage.

Les historiens, pour lesquels le Diable n'a guère à faire dans la naissance des villes, attribuent avec plus de raison la fondation de Fribourg à Berchtold IV de Zæhringen, lequel, en la deuxième moitié du XII^{me} siècle, aurait donné le jour à notre cité. Mais il ne faudrait pas croire que Fribourg, pour n'être point tombée des airs, fût à ce moment sortie de terre sous la baguette magique du puissant duc, alors Recteur de la Bourgogne. A la vérité, la fondation de Fribourg par Berchtold IV repose tout entière sur les franchises que lui octroya ce seigneur. Depuis des générations le pays était habité: l'abbaye d'Hauterive fleurissait depuis près de cinquante années, des châteaux s'élevaient un peu partout entourés de villages et de fermes, et, vers le Sud, la petite cité de Romont, depuis près de deux cents ans, du haut de sa colline, dominait la campagne environnante. Plus ancienne encore, Estavayer se mirait dans les eaux de son lac et, vers la haute Sarine, le comté de Gruyères, déjà considérable, avait, plus d'un siècle auparavant, vu ses vaillants guerriers, sous la conduite du comte Guillaume I, partir pour la croisade, où ils combattirent aux côtés du comte de Glâne, du comte de Thierstein et d'autres seigneurs de notre contrée.

Tous ces peuples descendaient du mélange des Burgondes, établis dans le pays depuis le IV^{me} siècle, avec les tribus gallo-romaines qui les y avaient précédés, tandis que, séparés d'eux par la Sarine et la Gérine, vers le Nord-Est, des descendants plus ou moins mitigés des rudes Alamanes s'étendaient jusqu'aux abords mêmes de l'actuelle Fribourg.

Fondée par un seigneur d'Alamanie, dotée de franchises de source plus ou moins germanique — ou franque — peuplée probablement autant de colons alamans que de gallo-burgondes, sans compter les hommes de Souabe qui y suivirent son fondateur, Fribourg, semble-t-il, aurait dû être une cité essentiellement germanique ; et pourtant, les actes officiels sont tous, dès le début, rédigés en latin — chose d'ailleurs assez commune au Moyen-Age — et c'est dans cette langue que le premier maître d'école, nommé Haymo ou Aymon, donnait son enseignement en l'année 1181. Sans doute, notre ville était alors très mélangée de langues, mais déjà au milieu du XIII^{me} siècle, une prédominance notable du français s'accuse, qui va aller en croissant avec les années.

Fribourg appartenait — dans l'idée de Berchtold IV — à cette ligne fortifiée par laquelle, du Sud au Nord, les Zæhringen comptaient faire front au besoin, aux seigneurs de Bourgogne, leurs administrés et aussi leurs adversaires déclarés. Dans les mêmes conditions, fut érigée, sur les bords de l'Aar la cité de Berne qui ne tarda pas à prendre une grande extension et à révéler dès son premier âge un certain esprit de ... recueillement que les siècles suivants n'ont pu atténuer et dont Fribourg devait subir tour à tour les contre-coups dangereux et les exemples conquérants.

Cependant un sort bien différent était réservé à ces deux villes d'origine semblable ; Berne, bâtie sur un sol relevant directement de l'Empire, devint libre, tandis que Fribourg appartenant au patrimoine de son fondateur passa, par voie de dot, à Anne de Zæhringen, épouse d'Ulrich de Kybourg, et vit, en 1249, les comtes de Kybourg consacrer et renouveler ses franchises par la Handfeste dont nous possédons encore l'original.

Sous les Kybourg, la ville s'aggrandit ; le quartier de l'Auge se construit, peuplé aussitôt d'ouvriers de tous genres, tanneurs, foulons, forgerons et meuniers ; puis, l'hospice des chevaliers de St. Jean s'élève sur une plage solitaire appelée La Planche et partout l'industrie commence à fleurir. Bientôt ces foyers intellectuels du moyen-âge, les couvents, prennent, à leur tour, droit de cité en la ville nouvelle, et, successivement apparaissent à Fribourg le couvent des Augustins, celui des Cordeliers, le monastère de la Maigrauge. En même temps, soit à la fin du XIII^{me} siècle, une sorte de délimitation s'établit entre les langues ; la population fidèle à l'idiome germanique se confine dans le quartier

de l'Auge, alors que le reste de la cité parle la langue d'oïl à laquelle se mélangent une foule d'expressions patoises — ou de langue d'oc — qui probablement lui viennent du voisinage gruérien.

A l'heure même où les montagnards des Waldstetten préparaient en silence leur affranchissement, berceau de notre Suisse, par une étrange coïncidence, Fribourg, ensuite du mariage de Anne de Kybourg, avec le comte Eberhart de Habsbourg-Laufenbourg, passait en la possession de cette famille seigneuriale, dont l'importance commençait à se dessiner. Eberhart ne put conserver longtemps notre ville, qui faisait l'objet des convoitises de son cousin l'empereur Rodolphe, et il la lui céda, en 1277, pour la somme minime de 3000 marcs d'argent. Ainsi, Rodolphe de Habsbourg ayant établi sa descendance sur le duché d'Autriche, Fribourg devint sujette de cette maison qui joua un rôle si considérable et souvent si néfaste dans les destinées de notre pays.

A quelque vingt-cinq années de là, soit vers l'an 1301, nous faillîmes encore une fois changer de maître. Lorsque le duc Albert d'Autriche obtint pour son fils Rodolphe, roi de Bohême, la main de Blanche, sœur de Philippe le Bel, roi de France, il assigna comme douaire à la jeune princesse l'Alsace et Fribourg. Mais Blanche mourut prématurément et son douaire — que Philippe le Bel n'aurait certainement pas laissé échapper à la couronne de France — demeura en la possession de l'Autriche, sujétion qui devait peser sur nous jusqu'au milieu du XV^{me} siècle.

Le reste de notre canton, à ce moment-là, obéissait à un autre maître ; Estavayer, Romont, les comtes de Gruyère étaient vassaux de la Savoie, et de la lutte des maisons suzeraines naquirent bien des querelles et des combats qui mirent aux prises Fribourg et ses proches voisins dans le cours du XV^{me} siècle.

En ces temps d'expéditions guerrières, de batailles fréquentes et de continuel mouvement militaire, l'essor intellectuel était naturellement réduit à des proportions infimes, et il nous reste fort peu de choses, en vérité, à l'exception des cartulaires des couvents et de très rares chroniques, d'où l'on pût conclure même à l'existence probable d'œuvres de l'esprit.

Il convient cependant de signaler, en pays de Gruyère, les tendances très particulières soit de la contrée, soit du château seigneurial qui lui donnait en quelque sorte le ton, et de rappeler ce joyeux personnage, demi-bouffon et demi-troubadour, maître d'hôtel à l'ordinaire et poète à ses heures, qui avait nom Gérard Chalamala.

C'était au milieu du XIV^{me} siècle, sous le règne du comte Pierre IV ; la Gruyère avait connu, jusqu'au pied de son donjon féodal, les douleurs de la guerre, où s'illustrèrent les immortels Clarembos et Bras-de-Fer, de Villars-sous-Mont et où les hommes d'armes de Fribourg et de Berne donnèrent de rudes coups aux braves défenseurs du pays. Chalamala chantait ces exploits guerriers en des poèmes vibrants qu'il entremêlait volontiers, si l'on en croit le doyen Bridel, de ces fabliaux, de ces lais d'amour et autres pièces légères si fort en honneur au temps des trouvères.

Mais les œuvres poétiques de Chalamala — si elles ont jamais existé ! — ont disparu et seul le souvenir de son nom est resté dans la tradition gruérienne, qui rapporté en même temps le goût de la chanson et du plaisir, des danses et de la coraule inoubliable, dont cette verte contrée a gardé bien des traces. Et cela n'est pas sans importance, car cette humeur plaisante a donné à la chanson, et en particulier à la chanson patoise, une place à part dans la vie gruérienne. Les lèvres reprenaient avec délices ces refrains remplis de la nature enchanteresse et pétillants d'esprit narquois, si bien que de génération en génération, les couplets se sont transmis, sans cesse augmentés de couplets nouveaux, témoins de constantes aspirations poétiques et affermissant surtout sur des bases solides cette langue patoise grasseyante et douce, qui était appelée à devenir dans les temps futurs comme un bastion inébranlable de la tradition romande et même de la langue française en terre fribourgeoise.

* * *

A l'aube du XV^{me} siècle, Fribourg est en pleine prospérité. Dans notre ville, dont une deuxième enceinte flanquée de tours marque l'agrandissement en superficie, le commerce et l'industrie ont pris des proportions réjouissantes que les temps postérieurs n'ont guère retrouvées. Nos draps ont conquis une renommée quasi-européenne et, exemple à méditer aujourd'hui, ils n'en sont pas moins appréciés pour autant du Gouvernement, qui défend à ses administrés de se vêtir de draps étrangers. Plus de 700 ouvriers tanneurs, groupés en confrérie sous le nom de *Guiz d'amour*, donnent au travail du cuir une extension considérable ; des forgerons de faux et d'autres artisans nombreux installés partout suffisent à peine à leur industrie prospère ; et toute la verdoyante campagne environnante étant livrée à la culture et à l'élevage

du bétail, la cité, en dépit de ses tendances industrielles, reste le centre d'un milieu essentiellement agricole, cachet particulier et plein de saveur qu'elle a conservé jusqu'à nous.

Avec l'aisance et la prospérité, les habitudes de luxe et de plaisir, la passion du jeu et pas mal d'immoralité ont pris pied également sur les bords de la Sarine ; et lorsqu'en 1404, le grand dominicain espagnol, S. Vincent Ferrier, vient prêcher le carême à Fribourg, ses sermons, aussi terrifiants que persuasifs, ne manquent certes ni d'opportunité, ni de nécessité assez sérieuse.

Le gardien, à cette époque, du couvent des Cordeliers où séjourna le célèbre prédicateur, Frédéric d'Amberg, nous a laissé une transcription latine de ses sermons, mais S. Vincent Ferrier parlait en dialecte limousin ou auvergnat qui, se rapprochant assez de notre patois, était très accessible à la foule nombreuse de ses auditeurs, familiers à la fois et au patois et au français.

Ce détail, en apparence insignifiant, est cependant une indication précieuse des progrès de la langue romane en notre cité, et si l'on en rapproche les ordonnances permettant aux notaires de rédiger en langue vulgaire les actes publics et la Constitution ou Lettre des Bannerets de 1404, entièrement rédigée en langue d'oïl, il n'est pas possible de douter de la physionomie profondément romande de Fribourg, au début du XV^{me} siècle.

Dans le domaine des travaux de l'esprit, le couvent des Cordeliers était alors un centre des plus actifs. D'admirables copistes y transcrivaient des manuscrits précieux avec un art remarquable, et, chose plus appréciable encore, de nombreux travaux originaux virent le jour sous la plume savante de ces religieux.

Aussi leur maison jouissait-elle de l'estime générale, à tel point que notre ville estimait faire grand honneur aux hôtes illustres qu'elle recevait en leur réservant l'hospitalité des Frères mineurs.

C'est ainsi qu'après avoir abrité, en 1414 toute la suite de l'empereur Sigismond, puis, quatre ans après, une grande partie du cortège de prélats et de gentilshommes accompagnant le pape Martin V — logé lui-même en l'abbaye des Chasseurs — les Cordeliers eurent, en 1440, à recevoir Amédée VIII de Savoie, qui, revêtu d'une illusoire dignité papale sous le nom de Félix V, se rendait au concile de Bâle. Enfin, lorsque, deux ans plus tard, l'empereur Frédéric III, dont le règne fut consacré aux intérêts de la maison d'Autriche plus qu'à ceux de l'Empire, fit un séjour dans notre cité, on installa au couvent la chancellerie et la suite

du souverain, et, dans l'église même des Cordeliers, où se tenaient habituellement les réunions de la bourgeoisie, le peuple fribourgeois prêta hommage au maître de l'empire, son suzerain !

Cette visite, d'ailleurs plus intéressée que bienveillante, avait pour objectif de renforcer dans nos murs le parti autrichien fort ébranlé par nos relations avec Berne et par notre commerce extérieur. Fribourg en ressentit bientôt le fâcheux contre-coup. Une querelle de famille, à propos de l'amour disputé d'une riche héritière, Loyse Rych, nous brouille en peu de temps avec notre voisine des bords de l'Aar, et lorsque la félonie de l'avoyer Guillaume d'Avenches déchaîne sur Fribourg la Savoie et Berne coalisées contre elle, acculée à la défaite, sans aide, malgré ses pressants appels à l'empereur, notre malheureuse cité doit accepter un arbitrage onéreux et consentir à un honteux compromis par lequel elle s'engage à verser au duc de Savoie 40 000 florins comme indemnité de guerre !

Les chroniques contemporaines qui relatent ces événements témoignent en même temps d'une certaine activité intellectuelle. C'est le manuscrit latin de Jean Gruyère, qui, malgré la sobriété de son langage ne manque pas d'élégance, puis, ce sont les notes en langue allemande de Nicod du Chastel, de Morat, qui, à défaut d'autres qualités essentielles, marquent une tendance offensive de l'idiome germanique dans les lettres de notre ville.

A côté de ces chroniques, plus intéressantes pour l'histoire que pour la littérature, notre terroir a vu éclore les œuvres théologiques de Jacques Trompeltaz, curé de Courtion, de Pierre Guillo-men ou Guilliman — un des ancêtres, apparemment, de l'historien Guillimann — de Pierre Pittet, chapelain d'Estavayer, et d'autres encore, qui donnent très nettement l'impression d'un savoir étendu et d'un esprit largement ouvert aux connaissances intellectuelles.

Mais tous ces écrits latins ne permettraient pas d'apprécier la mentalité et le développement de la langue d'oïl sur les rives de la Sarine, si quelques travaux assez intéressants d'auteurs romands fribourgeois n'avaient survécu aux destructions du temps. Petermann Cudrifin ou Cudrefin, chancelier de Fribourg, le premier rédacteur du Grand Livre des Bourgeois, se montrait à la fois grand admirateur du droit germanique et fervent adepte de la poésie française. Non seulement on peut lui attribuer la traduction française très précieuse du Miroir de Souabe, mais encore il nous apparaît comme le premier poète fribourgeois avec son

petit ouvrage plein de charmes : « *Ly roman de vraye amor* », qui fut écrit vers l'an 1426.

Son fils Jacques qui, atteint de la lèpre, se suicida en 1464 pour échapper à l'existence ignominieuse imposée aux lépreux, et surtout le trésorier Nicod Bugniet, que le malheur rendit aussi quelque peu poète, s'imposent à l'attention par leurs récits pittoresques et vécus de la malencontreuse visite d'Albert d'Autriche à Fribourg.

Cet événement trop oublié, marque un tournant de notre histoire, et je ne puis résister au désir de vous le rappeler brièvement, en me servant des récits de Bugniet et de Cudrefin, car il en jaillit un jour singulier sur l'état d'âme de nos suzerains les Habsbourg, en même temps que nous y retrouvons une fois de plus la large hospitalité, la bonne foi et la douce fidélité dont s'honore la tradition fribourgeoise.

Le duc Albert VI d'Autriche, donc, cédant aux sollicitations de quelques partisans et sous prétexte de trancher un différend entre le gouvernement et les paysans, arriva dans nos murs le 4 août 1449. On lui ménagea, comme vous pouvez le supposer, une réception splendide, dans laquelle le peuple fribourgeois déploya à l'envi tout ce que son cœur a de sentiments hospitaliers et généreux. Un cortège somptueux reçoit le duc à la Porte des Etangs et le conduit en grande pompe au couvent des Cordeliers, restauré pour le dignement accueillir. Là, suivant l'usage, la ville lui présente son cadeau honorifique : 50 muids de froment, 50 d'épautre, 200 d'avoine, 60 muids de vin, 20 bœufs gras, 200 moutons, 3000 poules, 12 pans de lard, 600 livres de beurre, une tonne de sel, 36 torches de cire, 36 livres de coriandre, etc., présent royal bien propre, en somme, à satisfaire les plus exigeants et que bien certainement les modernes Habsbourg ne dédaigneraient pas aujourd'hui !...

En outre, la suite du duc est logée et défrayée par les bourgeois ; Nicod Bugniet, pour son compte eut à héberger le marquis de Röttelen avec 15 à 18 cavaliers pendant 13 semaines, ce qui lui occasionna une dépense de 85 florins d'or.

En plus de ces frais considérables, sa Grâce le „redoubté“ Seigneur — comme l'appelle Bugniet — ou Monseigneur le Tyran — comme dit Cudrefin — parvient encore à extorquer de nouvelles offrandes représentant le double du cadeau de joyeuse arrivée qu'on lui avait fait, et il pousse sa paternelle sollicitude jusqu'à imposer un emprunt forcé de plus de 6000 livres.

A la veille de son départ, vers la fin d'octobre, Albert invite à un souper les dames de la ville à l'exclusion de leurs maris, pour la grande joie des seigneurs autrichiens, qui apprécient fort les beautés fribourgeoises. Au sortir du repas, on danse dans la Halle aux draps — qui se trouvait à la place actuelle des Ormeaux — et le plaisir du bal fait oublier à nos dames la vaisselle et les couverts d'argent de toutes les familles riches qu'on avait apportés pour le festin.

La joie, hélas, est de courte durée ! Pendant le bal, les agents du duc ont secrètement emporté l'argenterie, et, pour comble, sous le fallacieux prétexte de rendre la justice, Albert fait citer tout le conseil, l'avoyer Felga, en tête, et enferme les conseillers dans les diverses tours ou prisons de la ville. C'est à ce moment que Nicod Bugniet, prisonnier en la Tour de Quatre-livres ou des Rasoirs, en compagnie de quelques autres, sous le poids de son chagrin, sent s'éveiller en lui la verve poétique et compose la lamentable complainte :

Ayez pidié deis pourros presonniers
Qui nuict et jers ont servi lealement...

Mais les malheurs des prisonniers ne faisaient que de commencer. Albert devait inaugurer à leur égard un système de rançonnement et de déportation que ses descendants ont élevé de nos jours à la hauteur d'un art... national et développé dans tous ses raffinements. Le 4 novembre, il quitte Fribourg et le 8, l'avoyer Felga avec cinq conseillers, dont Bugniet, sont obligés de le suivre à Fribourg en Brisgau. Là, leur captivité recommence et ils ne s'en peuvent tirer qu'au prix d'énormes sommes dont fut en partie dotée l'Université de Fribourg en Brisgau, qu'Albert créa quelques années plus tard, pour sa plus grande gloire et pour le plus grand bien de l'humanité !...

Satisfait des ressources qu'il avait trouvées à Fribourg, le Duc, en bon Habsbourg, ne pouvait manquer d'y revenir jusqu'à épuisement. Aussi bien, dès l'année suivante, il annonce une seconde visite, et notre bonne ville de préparer une nouvelle réception aussi magnifique que la première, comme si aucun grief ne l'animait contre son seigneur. Mais ce n'était là qu'une indigne comédie, la dernière ! Après avoir extorqué ce qui restait de vaisselle d'argent et d'or et convenablement ramassé les cadeaux préparés, le maréchal Thuring de Hallwyl, l'agent d'Albert, annonça aux Fribourgeois que le Duc, trop éloigné pour les gou-

verner, renonçait définitivement à ses droits souverains et gardait à titre de dédommagement l'argenterie enlevée.

Ainsi, après une vassalité de plus d'un siècle et demi, Fribourg était affranchie de la maison d'Autriche. Ce fut d'abord, chez nous, un moment de stupeur joyeuse, puis, craignant d'une part le goût Bernois pour la domination et désirant d'autre part s'acquitter plus facilement de cette manière d'une charge trop lourde, notre ville se choisit pour maître le duc de Savoie, qui confirma ses franchises et lui remit bénévolement la dette de 40 000 florins qui restait impayée.

* * *

La période savoyarde de l'histoire fribourgeoise fut de trop courte durée pour avoir grande influence sur la vie intellectuelle du pays. Ce fut, pour nous, comme un dernier rapprochement de la mentalité romande, mais ses effets possibles furent vite compensés par l'attirance des cantons confédérés et notamment de Berne qui, après avoir accueilli avec colère notre sujétion à la Savoie, se ravisa bientôt pour suivre ses intérêts en s'alliant étroitement à notre ville et en faisant jouer sur elle tous les ressorts d'une habile politique.

Mais les cantons suisses étant de langue et de race germanique, la langue allemande entreprend chez nous, dès la seconde moitié du XV^{me} siècle, une pénétration pacifique qui va aller s'accroissant d'année en année.

Une lettre latine, qu'écrivait le 18 août 1454, Guillaume Faulcon, à son frère Bérard, en pension à Berthoud, donne une idée très marquée de ces tendances, auxquelles, d'ailleurs, les Faulcon — plus tard appelés Falk — ont contribué dans une large mesure :

« Assure nos parents de ta bonne volonté et de ton zèle, écrit Guillaume Faulcon, écris-leur en allemand, non pas une fois, mais souvent, non pas en peu de mots, comme tu l'as fait assez bien déjà, mais longuement; dis ce que tu fais à l'école, ce que tu y entends et ce que tu as appris d'allemand. Tu feras ainsi plaisir à nos parents et à nous tous. Fais-toi traduire Caton en allemand et ce sera bien, car j'ai compris que notre père en aura de la joie...

« Enfin, applique-toi à tout; lis et relis assidûment tes livres allemands, et quand tu parles, prononce les mots intégralement et non pas à la manière française... » (*et non gallicando illa.*)

L'effort de la germanisation se dessine de façon plus nette encore dans le domaine des écoles. Au commencement du siècle, l'enseignement officiel, auquel un *Rector Scholarum* avait été préposé, se donnait en latin, comprenant, comme branches essentielles :

la Palettte ou ABC, la grammaire, les 7 psaumes de la Pénitence, les distiques moraux de Claton et la Logique. Mais à côté de cette école publique, il y avait plusieurs écoles privées ; le couvent des Cordeliers, entre autres, tenait une école française florissante et très bien fréquentée. Cette tolérance des écoles privées ne pouvait manquer d'être exploitée au profit du germanisme, et vers le milieu du XV^{me} siècle, on vit s'ouvrir une école allemande qui grandit vite en importance et en influence. Ses maîtres — dont l'un venait de Bienne — obtinrent d'être chargés de l'enseignement du chant à tous les écoliers de la ville, puis, peu à peu, ils parvinrent à supplanter et à dominer les maîtres romands. Sous leur poussée, même, bien qu'Antoine Barbati, de Pontarlier, fût alors Rector Scolarum, nous assistons, en 1461, à une conférence d'instituteurs dans nos murs où se réunirent les maîtres d'école de Fribourg et de Berne. Cette réunion témoigne sans doute des bons rapports entre les deux villes, mais elle est significative surtout des tendances qui se manifestaient en notre cité à une germanisation qu'on estimait favorable au rapprochement souhaité avec les Confédérés et à l'affranchissement de la domination savoyarde.

Ces aspirations reçoivent un appoint définitif par le prélude des guerres de Bourgogne.

Après quelques hésitations et malgré sa dépendance de la Savoie, Fribourg, cédant aux invites de Berne, son alliée, embrasse hardiment le parti des Confédérés et va investir le château d'Illens, qui appartenait au sire de La Baume, seigneur bourguignon. Le Comte de Gruyère, François I^{er}, entraîné par cet exemple, permet aussitôt aux habitants de la Basse Gruyère de signer un traité de combourgeoisie avec notre ville et se décide lui-même à la guerre contre le duc de Bourgogne.

Avides d'entrer en campagne, les Fribourgeois et les Bernois s'emparent de Morat, puis marchent à la conquête du Pays de Vaud et, enfin, ils mettent le siège devant la petite cité, alors florissante et industrielle, d'Estavayer, qui tombe pour ne plus se relever.

Puis, ce sont les grandes victoires de Grandson et de Morat, dont le glorieux souvenir chante dans tous les cœurs, et, dernier succès de cette guerre terrible, la prise des cités savoyardes de Rue, Romont et Moudon.

La fraternité d'armes en ces luttes héroïques avait fortifié chez les Fribourgeois, le désir depuis longtemps caressé d'entrer

dans l'Alliance confédérée. Berne y poussait avec persévérance et réussit même à en faciliter la réalisation en imposant à la Savoie une renonciation formelle à sa suzeraineté sur Fribourg, dont la liberté définitive fut reconnue le 23 août 1477.

Cependant, à une demande d'entrée dans la Confédération posée un mois après Morat (25 juillet 1476), Fribourg avait reçu une réponse plus ou moins dilatoire, puis un refus formel tempéré par la promesse d'un traité perpétuel dans un temps indéterminé. Les cantons forestiers, craignant l'influence grandissante des Villes ne tenaient pas à en voir accroître le nombre et de plus, le caractère encore très welsche de notre cité, en dépit de ses efforts pour s'en départir, n'était pas sans causer une certaine répugnance à la plupart des Confédérés, foncièrement germaniques de mœurs et de tendances, au point que leurs ennemis — et notamment les bourgeois d'Estavayer — avaient adopté la dénomination « les Allemands » pour désigner leurs troupes.

Quoi qu'il en soit, les Fribourgeois ne se laissèrent pas rebuter par cet échec, et forts de l'appui de Berne, Zurich et Lucerne, ils renouvelèrent leur demande. On sait que cette persévérance obtint finalement le succès et que la Diète de Stans, en 1481, agréa Fribourg et Soleure dans l'Alliance confédérée, grâce surtout à l'intervention du B. Nicolas de Flue, auquel notre pays a voué une éternelle et juste reconnaissance !....

* * *

L'accession de Fribourg à la Confédération provoque d'emblée dans sa vie intellectuelle, sinon une révolution complète, du moins de notables perturbations. Aussitôt les tendances germanisatrices, qui jusqu'alors ne faisaient que de s'affirmer, prennent un tour extrêmement rapide et agissant. Des familles au pouvoir traduisent leur nom en allemand, innocente mais caractéristique transformation où bien des Fribourgeois actuels trouvent l'origine de la tournure germanique de leur nom ; les actes publics, protocoles du Conseil, comptes du trésorier, jusqu'alors rédigés en français sont désormais en langue allemande ; et, détail significatif, on peut lire dans la copie très scrupuleuse des comptes du Trésorier laissée par le Chanoine Fontaine cette opinion catégorique nettement exprimée qu'« *il faut parler allemand pour être véritablement un bon Suisse* ».

Dès 1498, une ordonnance supprime les écoles privées, ou Winkelschulen, au profit de l'école officielle qui s'allémanise ; la

prédication française est proscrite de l'église de St. Nicolas et se réfugie à l'église des Cordeliers et à Notre-Dame. Par tous les moyens et de toutes manières, en un mot, Fribourg est soumise à une germanisation en règle, par laquelle on espère complaire aux Confédérés.

Cependant la population, en dépit de son habituelle bonne volonté et de sa docilité, ne se soumit point sans résistance à cette orientation si peu en rapport avec son tempérament. Les écoliers témoignaient, en particulier, d'une répugnance manifeste pour l'école allemande imposée, et il faut croire que cette répugnance se traduisait par des absences illégitimes assez nombreuses — déjà ! — puisque le Gouvernement jugea bon d'allouer une gratification spéciale au maître pour avoir appliqué la bastonnade à ceux qui refusaient de s'y rendre. Etrange mesure, d'où il ressort à l'évidence, une fois de plus, que la germanisation, de tous temps, ne sait procéder autrement que par la manière forte !... Soit ensuite de cette méthode pédagogique pleine... d'énergie, soit aussi en souvenir des récents combats, une humeur belliqueuse planait sur la gent écolière, et les rixes presque quotidiennes entre petits allemands et petits welsches faisaient éclater jusque dans le milieu de l'enfance, l'antagonisme inconciliable des deux mentalités contraires.

En ce temps de transition officielle du français à l'allemand, il est assez imprévu de trouver un fonctionnaire public précisément adonné au culte de la poésie française. C'est le cas de Pierre Arsent, qui s'avise d'écrire, selon les uns, ou plus probablement de copier, selon d'autres, une traduction, parfois assez libre, des distiques moraux de Dyonisius Caton, en des vers non dénués d'élégance et dont le mérite le plus sérieux est d'être contemporains de mesures ouvertement hostiles à la langue française.

A la même époque, vers 1480, dans un petit village de notre Canton, à Saint-Martin, entre Oron et Semsales, un autre poème français voyait le jour : *Le Congié pris du siècle séculier*, de Jacques de Bugnin. Bien que St. Martin fût alors partie du Pays de Vaud et que Bugnin, curé de ce village et chapelain de la cathédrale de Lausanne, ne fût pas fribourgeois d'origine, cette œuvre intéressante se rattache en quelque mesure à la littérature de notre pays par l'actuelle situation du lieu où elle fut écrite. Et c'est pour cette raison que je crois devoir la signaler à côté des quatrains moraux d'Arsent, qui sont, d'ailleurs, conçus dans un genre analogue.

Le XVI^{me} siècle s'ouvre par une aggravation du système de germanisation si fermement inauguré. En 1500, le Gouvernement décide la suppression complète de toute école française ; l'année suivante, on congédie définitivement le Proviseur ou maître d'école français, et les élèves étrangers de langue française — « *die fremden welschen Schüler* » — sont renvoyés de la Ville et du Pays. En 1504, on ferme l'école des Cordeliers, qui constituait le dernier vestige de la culture romande, et dès lors, la nuit semble devoir se faire sur tout ce qui, depuis l'origine de notre Fribourg, y avait été développement intellectuel et progrès de la langue française !....

A ce moment, l'influence politique du cardinal Schiner, grand adversaire de la France et de tout ce qui y touchait, entraîne les Confédérés à combattre les troupes de Louis XII dans le Milanais. L'habile et insinuant prélat parvient à susciter à Fribourg même un procès retentissant à propos de son ennemi Supersaxo, réfugié chez nous, procès dans lequel succombe le malheureux avoyer d'Arzent, dont le crime principal, aux yeux de ses adversaires, était sa trop évidente sympathie pour la France. L'agent le plus actif de la campagne menée contre d'Arzent, le banneret Pierre Falk, jouissait de l'amitié particulière de Schiner, et grâce à cette amitié, autant d'ailleurs qu'à son incontestable valeur personnelle, il ne tarda pas à devenir un personnage de premier plan à Fribourg et même en Suisse. Mais les opinions humaines sont choses peu stables ; Falk, d'abord ouvertement et sauvagement hostile à la France, modifia, dans la suite, notablement ses tendances, lorsqu'en 1516, après Marignan, ayant apporté à Paris, en sa qualité d'Avoyer de Fribourg et de délégué des Confédérés, la fameuse paix perpétuelle connue sous le nom de Traité de Fribourg, il rentra au pays décoré de l'Eperon d'or et comblé de cadeaux par le roi François I^{er}.

Néanmoins, quand la Réforme éclate en Suisse, la situation intellectuelle de Fribourg n'est guère brillante. « *La ville est dénuée et dépourvue de toute culture scientifique ou littéraire* », écrit le savant Cornélius Agrippa, qui séjourne dans nos murs un peu plus d'une année (1523—1524). Et cette opinion un peu outrée ne surprend pas trop si l'on songe au désarroi causé par la récente germanisation que s'impose, par dévouement à la cause Suisse, cette cité d'essence presque exclusivement romande.

Ecoles, prédication, manifestations de la pensée, discours et

textes officiels, tout est allemand ! et cependant, malgré tout, l'esprit traditionnel fait son œuvre conservatrice ; la langue française proscrite résiste à tous les assauts, amoindrie, sans doute, étouffée et humiliée, mais vivante tout de même et prête à reprendre sa place légitime et son essor aussitôt que la contrainte s'allégera !

Une coutume patriarcale très répandue devait contribuer à cette œuvre de conservation. C'est l'usage, depuis longtemps établi et qui se maintint jusque bien près de nous, d'admettre les domestiques à la table de famille. Ces gens simples et illettrés, qui venaient de la campagne ou sortaient de milieux populaires, ne profitaient guère des écoles et gardaient le langage appris au foyer paternel, et, comme une grande familiarité régnait dans les maisons entre maîtres et valets, la conversation se faisait en français, où, plus souvent encore, en patois. Ainsi, par un simple détail de la vie domestique, fut sauvegardée sinon la pureté de la langue française, du moins son essence fondamentale, l'esprit romand.

D'autre part, le service étranger, qui commençait à prendre d'assez vastes proportions et attirait, en France surtout, beaucoup de jeunes gens, contribua lui aussi à maintenir le contact avec la civilisation latine par tout ce que les soldats engagés en rapportaient à leur retour au pays.

Mais la plus belle manifestation de notre esprit national, où les sentiments religieux ont toujours eu leur place, se traduit à cette époque par la fermeté inébranlable avec laquelle nos pères ont su résister au courant formidable déchaîné par Luther et Calvin, alors qu'autour d'eux, la moitié des Cantons suisses, le Pays de Vaud et nos alliés de Genève, avaient embrassé les doctrines nouvelles. Au moment de la Réformation, pourtant, le clergé et les couvents, dans notre ville, ne menaient guère une vie édifiante et à maintes reprises le Gouvernement avait dû intervenir pour réprimer des abus ou prévenir des scandales. Mais malgré ces exemples désillusionnants et plutôt déprimants, notre population, celle de la Gruyère, celle d'Estavayer, opposèrent une même volonté fidèle aux tentatives des Réformateurs et, à part quelques rares exceptions isolées, le pays de Fribourg tout entier conserva intégralement la foi à laquelle il était profondément attaché.

* * *

Quoi qu'en puisse dire M. Rossel, chez nous, aussi bien

qu'ailleurs, la Réforme suscita un mouvement intellectuel assez intense : seulement les écrivains et les orateurs, se conformant au courant inauguré avec le XVI^{me} siècle, avaient adopté la langue allemande, ou, à son défaut, se servaient du latin. Les œuvres apologétiques ne manquent pas à Fribourg, à cette époque troublée, et il semble bien que si le « boisseau du germanisme officiel » — pour employer l'expression de Daguet — étouffait l'esprit romand, celui de la scholastique, au contraire, n'eut qu'une influence salutaire sur l'essor intellectuel.

Le moine Augustin Conrad Treyer ou Tornare, entre autres, se distingue par son éloquence persuasive, sa forte dialectique autant que par son zèle infatigable à défendre la doctrine de l'Eglise. Le maître d'école Jean Buchstab se fait le champion du catholicisme à Berne ; et le chanoine de St.-Nicolas Pierre Werly, à Genève — où il était devenu chanoine de St. Pierre — lutte héroïquement, jusqu'au martyre, contre la confession nouvelle.

Dans les lettres françaises, nous pouvons revendiquer également le fameux prisonnier de Chillon, François Bonivard, qui était bourgeois de Fribourg en même temps que citoyen de Genève, et, surtout le chancelier François Gurnel, auteur d'une chronique fribourgeoise en latin et des *Vieilles annotations de la Suisse et du pays de Vaud*, l'un des rares ouvrages en français émanés en ce temps d'une plume fribourgeoise.

Il n'est pas inutile, en outre, de souligner combien, alors que la langue française était proscrite de notre ville, les lettres latines y ont gagné d'adeptes. Le médecin Bidermann publie ses recettes sous le titre de *Thesaurus medicinae* ; le célèbre historien François Guillimann, après avoir séjourné successivement à Fribourg, Soleure et Einsiedeln, devenu professeur à Fribourg-en-Brigau, nous laisse son intéressante histoire suisse : *De rebus Helvetiorum*, des poèmes nombreux, l'histoire des Habsbourg, etc., tous en latin ; enfin, le chancelier Guillaume Techtermann, historien et juriste, auteur de notre Municipale, cultive la poésie latine avec un art consommé et, chose curieuse, sème jusque dans les manaux du conseil, quelques vers français qui attestent bien qu'en dépit des efforts cette langue n'était point aussi étouffée chez nous qu'on le désirait.

Le XVI^{me} siècle, du reste, dans la naturelle et fatale réaction de l'esprit romand, apporte trois faits dont l'influence fut très sensible : le partage de la Gruyère, en 1555, la fondation de la

Chambre des Scholarques, en 1575 et celle du Collège en 1580—1582.

On sait que les comtes de Gruyères s'étaient fortement endettés auprès de Fribourg et de Berne et que le dernier d'entre eux, Michel, eut la tristesse d'assister à la déchéance de l'antique maison seigneuriale et à la répartition de ses états entre ses inexorables et avides créanciers. Berne prit le Pays d'En-Haut, jusqu'à l'étroit défilé de la Tine, et la verdoyante vallée de la Sarine, qui fait le district actuel de la Sarine, échut à notre ville. Ainsi Fribourg vit son territoire s'accroître du pays le plus essentiellement, le plus foncièrement romand et même gaulois qui soit en Suisse. Dans la haute vallée, le doux patois échantait, perpétuant les traces de son origine gallo-romaine, et à côté du patois, la langue française, sa sœur cadette, était seule comprise et restait seule en honneur. Les baillis et les fonctionnaires envoyés par la ville en ce territoire, venaient donc se retremper dans cette mentalité plus accentuée encore que celle qui tressaillait toujours dans les cœurs fribourgeois ; et il n'est pas exagéré de dire que l'acquisition de la Gruyère fut pour Fribourg un facteur important de la conservation, et, plus tard, de la régénération, de l'esprit romand.

La Chambre des Scholarques, qui était à l'origine une sorte de conseil d'éducation, était appelée à jouer, sur l'intellectualité un rôle plus direct, puisque le soin lui était dévolu de choisir les instituteurs, de diriger l'instruction et de distribuer aux étudiants pauvres des subsides destinés à faciliter leurs études, subsides dont une fondation du prévôt Siebenhart avait été l'origine. Mais ce fut surtout le développement des études latines, de la culture latine, qui prit une extension sous l'influence de cette chambre. Sous l'impulsion très vivante du Prévôt Schneuwly et de Sébastien Werro — qui a laissé nombre de travaux en latin et en allemand — les Scholarques s'attachèrent activement à la création d'une école supérieure destinée à former des prêtres, des magistrats et des savants utiles au pays. Cette orientation nouvelle des études supérieures — sous la forme appelée « *trivium* » ou à trois voies, parce qu'on enseignait la Grammaire latine, la Rhétorique et la Dialectique — fut déterminante, dans la pensée de ses auteurs, pour les décider à faire appel à la Compagnie de Jésus ; et c'est ainsi que, grâce aux efforts de Schneuwly et de Werro, le P. Canisius arriva dans nos murs et établit, sur la colline de Belzai,

ce Collège St-Michel, qui devait avoir une réputation considérable et dont notre pays est fier aujourd'hui encore à juste titre.

Le contact des professeurs et des camarades étrangers qu'ils y rencontraient et dont un grand nombre étaient Français, autant que la culture essentiellement latine qu'ils y recevaient, devait infailliblement réveiller chez les jeunes Fribourgeois, élèves du Collège, tout ce que leur race et leur tempérament avaient de profondément latin et romand; il ne faut pas s'étonner dès lors si cette influence, jointe à celle du patois et du voisinage gruyérien et à celle non moins agissante du service étranger, parvint à brève échéance à contrebalancer rapidement le germanisme officiel dont les menaces gardaient malgré tout un caractère offensif très sérieux.

Quoi qu'il en soit, le Conseil a beau, en 1600, publier une ordonnance interdisant de chanter en ville des chants français et défendant aux marchands de crier leur marchandise en français, il a beau écrire aux Jésuites pour leur recommander instamment d'exercer leurs élèves le plus possible à la langue allemande, lorsque, en 1620, un avocat de Paris — qui eut la fantaisie de décrire en vers son voyage en Suisse — Marc Lescarbot, arriva à Fribourg, il put dire, entre autres choses :

« Toutefois je ne puis que de cette cité
Je ne mette en avant une autre vérité,
Car elle a du François comme par voisinage
Les honnestes façons, les mœurs et le langage,
Si bien que si Fribourg estoit en beau païs
Je le surnommerois l'Abbrégé de Paris... »

* * *

L'église des Cordeliers, depuis le début de la prépondérance germanique, était devenue le centre religieux de la population romande, grâce surtout au fait que les bons pères avaient précieusement maintenu leur droit de prêcher en français. Les sermons du P. Roberti, de Siméon Vinot et surtout de Pierre d'Auxerre, tous trois moines de notre couvent, bien que d'origine française, attirèrent en cette église un flot d'auditeurs nombreux et attentifs. A la suite de ces prédicateurs remarquables, le P. Jean Michel, de Bulle, gardien du couvent et docteur en Sorbonne, donna à son tour à la chaire des Cordeliers un vif éclat, d'autant plus apprécié des Fribourgeois que cette éloquence brillante, à côté des enseignements religieux solides, apportait un réconfort puissant aux tendances naturelles de leur esprit. Mais il faut croire que dans le couvent des Cordeliers aussi la pénétrante germanisation

avait fait œuvre dévastatrice, car en 1598, à la mort du P. Michel, on dut confier la prédication française aux Jésuites, tout en réservant aux Frères Mineurs le droit de revendiquer leur chaire dès qu'ils auraient un religieux capable de prêcher en français.

Le gouvernement, du reste, demeurait germanisé. Les cantons catholiques avec lesquels le liaient des liens étroits et nécessaires, étaient tous alémaniques, et Richelieu, dans la guerre de Trente ans, ayant placé la France aux côtés des états protestants, les sympathies de notre canton se portaient plutôt vers l'Espagne et les Ligueurs. Enfin, les tendances aristocratiques qui s'étaient développées insensiblement, pour aboutir à l'oligarchie complète du patriciat, trouvaient dans le germanisme, de tous temps propice à la domination et à la centralisation, une sorte de point d'appui et de justification dont il eût été malaisé de se départir.

On a dit, non sans raison, beaucoup de mal du Patriciat, cependant il faut reconnaître que le gouvernement ne restait indifférent à aucune des manifestations artistiques ou intellectuelles du pays et qu'il ne manqua jamais de soutenir et même de récompenser libéralement les auteurs d'œuvres propres à honorer Fribourg.

Sous sa protection, l'imprimerie s'était installée à Fribourg en l'année 1584, avec Abraham Gempelin, qui imprima presque tous les ouvrages du P. Canisius. Depuis lors, bien des livres sortirent des presses fribourgeoises ; œuvres religieuses, surtout, et même œuvres poétiques, puisqu'en 1618, le prieur de l'abbaye de St. Maurice, en Valais, Gaspard Bérodi, auteur de plusieurs poèmes intéressants et d'ailleurs originaire de Fribourg, y fit imprimer sa « *Thébaïde sacrée* », sorte de mystère en 5 actes du martyre de la légion thébaine, qui fut représenté à Saint-Maurice avec beaucoup de succès.

Le drame de Bérodi aurait eu en notre ville sans doute un succès égal, car le goût était vif des représentations, des fêtes et des cortèges, à cette époque comme dans toute la tradition fribourgeoise. A côté du Jeu des Rois, célébré avec amour, des cortèges d'écoliers à la Ste-Catherine, à la St Nicolas, les mystères étaient toujours accueillis avec faveur par la population à en croire les nombreux exemples que nous en rapporte l'Histoire.

L'imprimerie, qui était en définitive une entreprise officielle confiée à des spécialistes appelés par le Gouvernement, donne le jour, au XVII^{me} siècle surtout, à des œuvres en

latin de controverse religieuse, où les PP. Jésuites rivalisent de zèle avec les Cordeliers, les Augustins et les prêtres séculiers, pour combattre l'erreur luthérienne. Et si l'*Hercules catholicus* du doyen Schueler, si les écrits de du Rouvray et quelques autres purent ainsi être mis à la portée du grand public, il n'y a guère que le traité du Dr. Dougoz sur les bains de Bonn — déjà connus et appréciés, paraît-il — qui eut l'honneur de l'impression. La belle chronique latine du chanoine Fuchs ou Vulpius, qu'édita deux siècles plus tard Héliodore de Raemy, les notes du banneret Gady, et les poésies françaises pleines de charme et de verve gauloise du notaire Dumont, d'Autigny — pour ne citer que quelques œuvres — restèrent à l'état de manuscrits.

* * *

Au XVIII^{me} siècle, la réaction de l'esprit fribourgeois sur le germanisme de commande est presque un fait accompli et la langue française semble avoir reconquis toutes les positions perdues depuis 1481. Les familles patriciennes, accentuant leurs tendances aristocratiques, entretiennent des relations nombreuses, en France particulièrement; une école française s'est installée dans la ville haute et, singulier retour des choses, ce sont les Cordeliers qui, en 1696, se chargent d'enseigner l'allemand, alors que, deux siècles plus tôt, leur couvent donnait asile à la dernière école française.

A l'étranger, des Fribourgeois s'illustrent. C'est Claude Lebeau, de Morlon, avocat à Paris, qui raconte ses aventures au pays des Iroquois en un livre qui semble un précurseur des romans de Mayne-Reid et de Cooper; c'est l'abbé Geinoz, de Bulle, prédicateur éloquent et savant helléniste, et le diplomate Jean-Pierre Tercier, de Vuadens, tous deux membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; ce sont enfin nos nombreux officiers au service de France, où le Canton avait 15 compagnies avouées en 1764.

Au pays, telles sont les sympathies françaises que la Tour de St. Nicolas est illuminée pour la première fois dans l'histoire, en l'année 1754, en témoignage de la joie éprouvée par Fribourg de ce que l'attentat de Damiens sur la personne de Louis XV avait échoué. Les lettrés, du reste, sont de plus en plus nombreux, soit que le Collège ait porté ses fruits indiscutables, soit aussi que l'habitude prise par les familles aisées d'envoyer les

jeunes gens parfaire à l'étranger leur éducation ait eu une influence heureuse. Joseph Juat, d'Estavayer, collabore au Dictionnaire Moreri ; le médecin Laurent Schueler écrit une fort curieuse *Description physique de la ville de Fribourg*, et une *Dissertation sur les eaux de Bonn* ; Dom Hermann, le moine dormeur de la Part-Dieu, dont Veuillot a conté si agréablement les inventions somnicides, laisse une autobiographie rimée à côté d'ouvrages de piété et, comme il sied, de mécanique ; l'évêque de Lenzbourg, qui fut abbé d'Hauterive avant de revêtir la dignité épiscopale, François-Ignace et Raphael Castella, François de Diesbach, le chapelain Dom Gobet, et d'autres, écrivent des annotations, des journaux intimes, des souvenirs personnels ou des chroniques, ouvrages non dénués d'un remarquable esprit littéraire, où les historiens recueillent maints renseignements précieux. Enfin, l'avocat Python, d'Arconciel, publie une traduction des Bucoliques de Virgile en des vers patois assez fantaisistes mais empreints d'un charme poétique très captivant.

La plus pure des gloires fribourgeoises de la période qui précède la Révolution et l'Invasion françaises est sans contredit l'avoyer François-Nicolas d'Alt, magistrat de haute valeur, doublé d'un penseur et d'un savant admirables. Ses *Hors d'œuvres*, manuscrit contenant des notes historiques et des réflexions morales, aussi bien que son importante « *Histoire des Helvétiens* » en dix volumes imprimés à Fribourg, chez Haudt, de 1749 à 1753, révelent une érudition peu commune et un esprit littéraire distingué. Au surplus, d'Alt a le sens très sûr du caractère de la Patrie Suisse, et nombre de ses aperçus gardent aujourd'hui encore une saveur de saisissante vérité, comme par exemple ce passage de sa préface que je ne puis résister au plaisir de vous citer, tant il me paraît d'actualité :

« Les Cantons qui sont frontières de France ont communément le cœur, l'esprit et les inclinations Françaises ; les Cantons voisins de l'Allemagne en ont les façons et les manières. L'intérêt de la Religion partage en Suisse celui des Princes. Dieu veuille qu'il ne divise pas le nôtre, ce qui paroît à craindre depuis l'année 1712, par le peu d'apparence qu'il y a de voir revenir un de ces Helvétiens, qui ait assez de vertu pour mettre la main au grand ouvrage de la réunion en faisant restituer le Patrimoine, qu'on garde contre l'esprit de la Confédération Helvétique, qui a toujours été le *Cuique suum*. »

* * *

Partout, en Suisse, au déclin du XVIII^me siècle, les masses populaires opprimées par les aristocraties gouvernementales, cherchent à relever la tête. Après les infructueuses tentatives de

Henzi, à Berne, et du major Davel, dans le Pays de Vaud, Fribourg voit éclater, en 1781, la malheureuse révolution Chenaux. Dès lors, le *Tocsin fribourgeois*, pamphlet violent sous forme d'assez faible poème, et d'autres libelles du même genre inondent le pays. Puis, l'orage s'amoncelle à l'horizon ; la France abat la monarchie et des émigrés se réfugient en grand nombre chez nous, attirés par d'anciennes amitiés et surtout par l'identité de religion, et enfin, en 1798, les troupes du Directoire pénètrent en Suisse, plantant partout l'arbre de liberté et proclamant la « République une et indivisible », le plus monstrueux non-sens helvétique qui se puisse concevoir et qui, du reste, ne se maintient qu'à grand peine pendant cinq années....

A ce moment, Fribourg a retrouvé de façon complète sa physionomie primitive de ville romande, et le P. Girard avoue, dans ses *Souvenirs* que lorsqu'il fut envoyé en 1782 à Lucerne pour y faire son noviciat, il éprouva beaucoup de peines dans les commencements à cause de son ignorance de la langue allemande.

Lorsqu'en 1804, l'illustre Cordelier rentra dans sa ville natale, il prit la direction des écoles françaises, auxquelles, en dépit des menées contraires et des persécutions, il donna une impulsion admirable dont le glorieux souvenir reste dans tous les cœurs fribourgeois. Aux cotés du P. Girard, l'époque de l'Acte de Médiation voit fleurir tout un monde d'hommes éminents autant par leur activité que par les qualités de leur esprit. C'est d'abord le Chanoine Aloys Fontaine, intelligence ouverte, libérale et clairvoyante, qui devance presque son temps en matière historique, tant il révèle en ses travaux de sens critique et de science digne d'un moderne chartiste ; c'est l'abbé Girard, curé d'Avry, l'un des frères du grand pédagogue, qui publie en 1788 un premier essai de journal fribourgeois sous le titre « *L'année historique* » ; c'est le colonel Nicolas de Gady, ancien officier au service de France, le fondateur, avec le P. Girard, de la Société économique ; c'est Louis-Joseph Lalive d'Epinaï, qui, de 1806 à 1809, fait paraître les anciennes *Etrennes fribourgeoises*, charmant recueil d'anecdotes et d'articles historiques de grande valeur, et d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer ici.

L'école du P. Girard, aidée de cette riche phalange de lettrés et d'écrivains, ne pouvait manquer de porter de bons fruits sur notre population tout entière, et si l'on songe que le Landammann d'Affry résidait à Fribourg, entouré d'une foule de di-

plomates, d'officiers et d'hommes politiques étrangers, on ne s'étonnera point de trouver à notre ville l'aspect d'une petite capitale où le luxe des salons s'alliait aux progrès de toutes sortes dans le domaine intellectuel et social.

La Restauration, en 1814, ramena au pouvoir le Patriciat, mais sous une forme légèrement mitigée et moins absolue. Par tradition de régime plutôt que par principe, le Gouvernement reprit la langue allemande dans les actes officiels, mais cette mesure resta sans influence sur l'esprit de la population qui s'était définitivement retrouvé.

Le plus notable événement des quinze années assez ternes de ce régime, à côté du navrant triomphe de la campagne menée contre le P. Girard et sa méthode, fut le rappel des Jésuites, dont l'ordre supprimé en 1773 par le pape venait d'être rétabli. Le Collège, doublé bientôt d'un vaste Pensionnat, connut alors une remarquable prospérité, attirant chez nous une foule d'élèves français et même de familles françaises, au contact desquels notre langue et nos tendances s'affermirent de plus en plus.

Le 2 décembre 1830 — la journée des bâtons — une démonstration populaire, assez paisible, du reste, fit abdiquer le gouvernement patricien, dont les principes ne répondaient décidément plus aux idées du temps. La Constitution nouvelle proclamant la liberté de la Presse, aussitôt, *Le Courrier fribourgeois* qui, après une année devint le libéral *Journal du Canton*, — rédigé entre autres par François Kuenlin, historien et conteur charmant, l'auteur bien connu du *Dictionnaire du Canton de Fribourg*, — puis, *Le Véridique* et *L'Invariable*, aux tendances conservatrices, répandent à la fois dans le pays les petites nouvelles et les grandes discussions politiques. Tous ces journaux paraissant en français, marquent la définitive victoire de notre langue maternelle sur les embûches du germanisme, victoire consacrée d'ailleurs officiellement par la Constitution elle-même, qui porte en son article 15 : « La langue française est la langue du gouvernement ».

* * *

Ainsi, au cours des temps, s'était préparé le terrain intellectuel, lorsque, en 1838, sous l'impulsion d'Alexandre Daguet, qu'on peut à juste titre considérer comme le promoteur et le pionnier le plus actif du renouveau littéraire fribourgeois, se fonda en notre ville la *Société d'Etudes*. De ce groupe, qui réunissait, sans distinction de partis ou d'opinions, tout ce que Fribourg

comptait de lettrés, naquit la bonne petite revue *L'Emulation*, où collaborèrent le poète bullois Nicolas Glasson, le délicieux Bernet, dont les œuvres patoises sont une des perles de ce félibrige fribourgeois, le grave magistrat Hubert Charles, très imprégné de culture française au point de dédaigner le dialecte harmonieux de la Gruyère, Pierre Sciobéret, le conteur pleins de charmes, le chantre inoubliable de Marie-la-Tresseuse, Ayer, Mauron, Majoux, Héliodore de Raemy, le spirituel Dr. Berchtold, historien polémiste et chercheur averti, le notaire Marro, etc.

Après avoir affronté les temps troublés du Sonderbund et du régime radical, la Société d'Etudes ne put survivre à la réaction de 1856 qui éloigna du pays fribourgeois les plus actifs de ses membres. Mais en dépit des passions politiques, qui ne l'atteignirent du reste pas, l'esprit fribourgeois ne faiblit plus et l'essor donné par la Société d'Etudes se poursuivit très sensiblement jusqu'à nos jours.

Cependant, dans cette lutte de trois siècles pour se ressaisir, notre mentalité avait puisé une compréhension plus facile et comme une sorte de tolérance bienveillante de l'esprit alémanique. Le Pont suspendu, hardiment jeté sur la profonde vallée de la Sarine au moment même (1830—1834) où la prépondérance de la langue française était officiellement reconnue, semble un monument symbolique de cette condescendance. De même, dans le domaine littéraire, au plus beau temps de la Société d'Etudes, le poète Etienne Eggis opérait le singulier prodige de traduire en une poésie française originale et très pure toutes les fumées et les impressions d'ivresses nébuleuses d'un étudiant allemand; étrange phénomène, qui marque plus que tout autre combien l'esprit romand et même très gaulois du Fribourgeois reste accessible à la compréhension, mais non à l'assimilation, de l'esprit germanique !...

Après l'Emulation, d'autres revues ont vu le jour en notre ville, sans parler des journaux qui, il n'y a guère 50 ans, ne dédaignaient pas de s'écarter parfois de la déprimante politique pour s'élever à un peu de littérature; d'autres écrivains se sont révélés, dont nous pouvons être fiers: historiens, comme l'abbé Gremaud, le P. Nicolas Raedlé, le P. Appolinaire, Max de Diesbach, etc.; poètes, comme Ignace Baron; conteurs spirituels et bien fribourgeois, comme le colonel Perrier, Louis Grangier, dont le souvenir revit dans ces *Etrennes fribourgeoises*, attendues cha-

que année avec impatience ; collectionneurs et folklorites, comme le bon Joseph Reichlen, qui réunit en d'inoubliables recueils nos chansons et les œuvres de nos poètes ; et une foule d'autres auteurs encore, si près de nous, qu'il n'est pas besoin d'en rappeler les noms !....

* * *

La création de l'Université a complété dignement ce mouvement intellectuel et a été le point de départ de ce cachet particulier de Ville studieuse qu'a pris notre cité. Notre tradition d'hospitalité, jointe à la condescendance acquise par notre esprit à l'égard de la mentalité voisine, nous a fait accueillants à tous ceux, professeurs et étudiants, que les cantons confédérés et les pays étrangers nous ont envoyés, et, jusqu'au moment de la guerre, rien n'est venu troubler l'heureux essor intellectuel et la douce harmonie de la vie fribourgeoise.

Mais le conflit européen, qui, d'emblée, se dessinait comme l'effort nécessaire de l'individualité, de la justice et du droit contre le péril envahisseur de la force germanique, a causé dans tous les milieux le même trouble profond et l'explosion de sympathies instinctives où parlaient à la fois les sentiments intimes et toutes les fibres de la race.

Notre opinion, à nous Fribourgeois, dans cette mêlée effroyable, ne pouvait différer de celle des autres pays romands ; elle est la conséquence logique de toute notre histoire, et ce même caractère welsche qui nous rendait plus ou moins suspects aux petits cantons lors de notre entrée dans la Confédération, ce même esprit renforcé par l'oppression, par l'emprise germanique dont nous avons souffert jadis, ne peut admettre aujourd'hui les théories de la force brutale, des chiffons de papier et des meurtres froidement calculés !

Mais si les doctrines de l'Allemagne nous paraissent odieuses, si elles sont incompatibles avec nos sentiments et nos conceptions, si par nos tendances, autant que par notre langue maternelle, nous nous rapprochons davantage de nos Confédérés romands, notre passé nous fait un devoir de comprendre, d'excuser et de souffrir les idées un peu divergentes de nos frères de Suisse alémanique.

Fribourg, en effet, qui eut le courage suprême, en 1481, de préférer l'Alliance Helvétique à la langue maternelle dictée par sa race et son tempérament, relevé aujourd'hui définitivement de ce sacrifice impossible et contre-nature, Fribourg renierait toute

sa tradition fidèle s'il ne savait puiser, dans l'éclatant exemple de son Histoire, les sentiments de loyauté, de dévouement et, au besoin, d'abnégation que peuvent imposer les difficultés du temps présent !

Sans doute, nous avons acquis, par un long et persévérant effort, le droit à notre individualité essentiellement et indestructiblement romande, le droit de parler cette langue française aussi douce à nos cœurs qu'agréable à nos lèvres, le droit, enfin, de conserver intangibles notre pensée propre, nos goûts, nos tendances, nos aspirations, l'âme fribourgeoise, en un mot, où réside l'essence profonde de notre patriotisme. Mais ce droit que nous revendiquons pour nous-mêmes, nous ne saurions ni ne voudrions le contester à nos Confédérés. Dans notre Suisse, qui réunit en une étroite et solide Alliance autant — et même davantage ! — de petites nations distinctes que de Cantons différents, apportant à la Patrie commune un attachement fidèle et un égal enthousiasme, chacun doit pouvoir rester lui-même et garder intégralement son caractère national ! L'esprit suisse se traduira toujours, quoi qu'on puisse faire ou dire, par la même expression dont le définissait l'avoyer d'Alt : « *Cuique suum* ». A chacun son droit !... et Fribourg, le plus ancien des cantons romands, en Confédéré fidèle, ne saurait manquer de s'en souvenir à jamais !...

UN VIEUX COMPTE DE LA CHATELLENIE DE GRUYÈRES (1409—1411),

par FR. DUCREST.

(Suite et fin).

DÉPENSES

Nous l'avons dit en commençant, le châtelain Richard Souteir avait assumé de gérer la comptabilité de son prédécesseur Aymon de Prez. Voici les dépenses de ce dernier :

— Payé à Jaquet Barbey et à Pierre Biolleir charpentiers leur